

**Présents**

ANTONI Catherine, Inspectrice Éducation Nationale, circonscription de Lunéville
 ARMBRUSTER Véronique, Personne ressource du Comité Technique
 BECK Raphaël, Directeur du Centre Social Les Épis et membre du Comité Technique
 BOULEFRAKH Malik, Chargé du développement économique Sous-Préfecture
 BRICE Sylvie, Responsable territoriale CAF,
 CABLAN Cédric, Directeur Territorial adjoint Conseil Départemental
 DE RAUCOURT Marie-France, Personne ressource du Comité Technique
 DOUCHET Eric, Inspecteur Education Nationale, circonscription de Blainville
 HOUOT Anne Coordinatrice CLEF.
 LEFEUVRE Jean-Luc, Adjoint Municipalité/Politique de la Ville,
 MAUSS Anne-Marie, Administratrice de la CAF 54
 NEGRO, Yann Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 VANCAMMEREN Cyril, Responsable Politique de la Ville

Excusés

BAGARD Édith, Adjointe au maire/Affaires Scolaires
 DEBUSTOS, Roger Président de la MJC
 LASSUS Anne, Conseillère Municipale/CCAS
 MALGRAS Patricia, Présidente Fédération Familles Rurales

Introduction (V.Armbruster rapporte un extrait du rapport de la commission Nationale Enfance et Adolescence rendu public le 30 septembre 2015)

Ce rapport préconise de décloisonner les politiques publiques pour les refonder à partir des besoins de l'enfant et du jeune. Il pointe la nécessité d'interventions précoces des professionnels de la Petite Enfance : être en lien, se rencontrer, se qualifier surtout à la notion d'éveil pour permettre la socialisation et une pratique de la langue française. Car celle-ci se joue bien avant l'entrée à l'école. A propos des schémas territoriaux de service aux familles : préconisation d'un développement de pôles où seraient intégrés quatre dimensions : l'accueil universel du jeune enfant, l'offre culturelle et d'activité, le tissage de liens parents-enfants dans le soin et le jeu. De nombreux changements devront partir de l'école considérée aussi comme lieu de vie : seule instance qui réunit l'ensemble des enfants et des adolescents.

Un document extrait d'un rapport de séminaire du Centre Alain Savary à Lyon (juin 2014) est remis au Pilotage. Il traduit, de façon très pragmatique et dynamique, des questions vives autour du partenariat et de la réussite éducative.
[Le lien pour accéder au dossier](#)

La CLEF se reconnaît dans nombreux de ces recommandations et témoignages .

1-Modalités de transfert de la CLEF au Centre Social

-Une grille a été élaborée par les responsables du CS des Epis et des membres du CT CLEF fixant les devoirs et responsabilités des différentes instances qui gouvernent le dispositif CLEF. Le document est proposé pour avis au comité de pilotage.

-La convention triennale va être prorogée avec le nom du nouveau porteur, qui reprend également le transfert du poste adulte-relais jusqu'à la fin de l'année 2016 (Cf décisions des financeurs en octobre dernier). *Pour mémoire, A l'issue du premier trimestre, il y a possibilité de faire une demande de renouvellement du poste adulte-relais par le CS des Epis.*

-Point finances, le budget 2015 laisse apparaître un solde d'environ 17 582€ (sont compris les 5000€ CAF versés en 2016 et 1000€ Politique de la Ville reçus en cette fin d'année). La provision de 10 000€ constituée pour couvrir le risque « licenciement »devra être re-créditée pour atteindre 12 000€. (Au centre social = 1/2 mois de salaire par année d'ancienneté dans la limite de 6 mois)

ORDRE DU JOUR

1- Modalités de transfert de la CLEF

2- Rapport financier (pré-bilan 2015) et prévisionnel 2016

3- Pré-rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

4- Échéancier

5- Divers



Remis au Comité de Pilotage

Grille d'attribution des compétences de chaque instance CLEF

Pré-bilan et prévisionnel financiers

Pré-rapport d'activités 2015

Synthèse Comité Technique CLEF et indicateurs d'évaluation

La charte

Autres

Documents :

- Une stratégie pour l'enfance
- Les notions de réseau, de partenariats et de communauté éducative
- Rapport des visites de 2 maisons de la parentalité par le CT

Le salaire de la coordinatrice reste au même niveau. Des ajustements seront faits en fonction de la convention collective des Centres Sociaux. Le plan de formation de la coordinatrice est à élaborer, sachant qu'il est difficile aujourd'hui pour les associations de pouvoir compter sur « un panier » d'heures à Uniformation

Les conditions de ce transfert sont approuvées par le Comité de Pilotage

2-Rapport financier (pré-bilan 2015) et prévisionnel 2016.

A noter qu'en 2016, la CLEF servira de porteur pour les Journées des Familles. Le Directeur du CS des Epis alerte les financeurs sur le fait que ce début d'année 2016 risque d'être tendu sur le plan budgétaire pour le CS qui devra avancer des fonds pour la CLEF et les JDF.

3-Pré-rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Les membres du Comité de Pilotage approuvent le travail mené selon les objectifs de la Convention et apprécient la qualité des activités réalisées, particulièrement dans la mise en œuvre d'importants partenariats sur Lunéville et le territoire lunévillois ainsi que le développement du réseau de bénévoles autour des actions sur le langage et le livre. Une charte a d'ailleurs été réalisée pour mieux définir la place des parents, des bénévoles et des enseignants dans les actions engagées. A Lunéville, l'accompagnement du DRE est particulièrement apprécié.

Il est remis au Pilotage des éléments d'évaluation travaillés courant 2014 en comité technique et avec l'appui d'un professionnel extérieur : I.ASPI (Société ADEACT) - (ré-actualisés en 2015) – Des compléments d'évaluation quantitative **sont demandés** pour mieux évaluer ce qui est proposé concernant par exemple l'utilisation du pôle ressources, la fréquentation des ateliers, l'activité des bénévoles dans le soutien à l'acquisition du langage.

Pour alimenter la fonction d'Observatoire de la Famille, plusieurs sources d'information sont proposées pour compléter les évaluations données par les professionnels et les sollicitations reçues directement à la CLEF. Il lui est néanmoins demandé de construire de nouveaux indicateurs pour compléter ceux qui existent déjà, afin d'évaluer plus finement les effets du travail de la CLEF sur le Lunévillois auprès des parents et des professionnels et continuer à faire évoluer la CLEF en fonction des besoins exprimés par les uns et ceux identifiés par les autres. **Le COPIL CLEF rappelle la légitimité de la CLEF à solliciter les partenaires dans cette recherche.**

-Le diagnostic par territoire sollicité par la CAF auprès des associations œuvrant dans le soutien aux fonctions parentale, porté par le CTSP, permettra de mieux faire connaître les besoins des parents et de les croiser avec les observations des professionnels.

-Les statistiques du Conseil Départemental et de la CAF sont accessibles en extranet.

-La plate-forme « écoute-parents » mise en place à partir de janvier sur le Lunévillois par la CAF, peut faire remonter des thématiques et des problématiques par territoire (ex : parents d'ados - familles monoparentales- grossesses chez des 16-18 ans : 173 en 2014).



Madame Antoni (E.N.) souligne qu'elle peut aussi être sollicitée pour produire des données et interpellé dans ce sens, les professionnels de l'enseignement primaire du territoire. Elle exprime la même attente d'échanges d'informations dans l'objectif d'avoir une démarche partagée. Dans l'accueil des enfants de moins de trois ans, la CAF, l'E.N et les professionnels de la Petite Enfance, pourraient avoir conjointement des initiatives innovantes. La bibliothèque pour tout-petits de l'ASAL dans le quartier de Niederbronn va participer à ces accueils alternatifs. Une démarche expérimentale pourrait être initiée en 2016-2017.

Les membres présents du CT de la CLEF rappellent la démarche de la CLEF, prioritairement orientée vers la Petite Enfance, mais soulignent aussi leur ambition de prendre en compte avec le réseau partenarial construit sur le territoire, l'Enfant dans sa globalité aux différents stades de son développement, en accompagnant de manière articulée son parcours de vie avec une approche particulière pour les "moments de rupture" (changement de mondes - Famille-Lieux d'accueil des jeunes enfants-Ecole-Loisirs...).

-Echéancier

Pour construire le programme de l'année scolaire 2016-2017, il faut être assuré de la pérennisation de la CLEF dès le mois de mars 2016.

Les financeurs se rencontreront début mars pour y travailler - Il est proposé à suivre, un Comité de pilotage pour connaître l'engagement de chacun quant au contenu d'une nouvelle convention s'appuyant sur l'évaluation de la première - Il pourra être ainsi décidé et validé l'ensemble des actions 2016.

Le poste adulte-relais arrivera à échéance fin 2016. Pourra-t-il être reconduit ?

Dans le cadre du schéma de service public aux familles, l'Etat pourrait proposer une convention sur le soutien à la parentalité - politique de la ville ; la CLEF étant un « partenaire avec actions structurantes ».

Un document travaillé par le comité technique courant septembre/octobre 2015 est remis au Pilotage. Il propose [une synthèse de la mission CLEF](#) et un témoignage consensuel sur leurs constats de l'évolution de la CLEF depuis 1999.

5-Divers

La participation CLEF au réseau ados :

La CLEF ne peut assumer la charge de le coordonner. Il n'y a plus de coordination par un professionnel du Conseil Départemental. Les représentants des collègues de Lunéville sont moins présents. Le réseau se sera cependant développé autour de 3 axes :

- 1- les actions ados avec les associations ASAL/MJC/Les Epis et service Ville Jeunesse
- 2-Motiv Action : dispositif de lutte contre le décrochage scolaire (CD54/réseau Focale...)
- 3- Autres projets : formation/informations...

La CLEF reste à disposition de projets qui pourraient nécessiter ses ressources.

Tarification pour la conférence de Serge Tisseron le 25 février 2016.

Des invitations seront distribuées par les associations et institutions pour les personnes du territoire (valorisation des familles ayant ces invitations) et un tarif de 5€ sera demandé pour les participants hors-territoire.

Prochain Comité de Pilotage

**vendredi 25 mars
2016 de 14h à 16h**

Merci pour votre participation !